

**VILLE DE DUNHAM
RÉFECTION DES CHEMINS SELBY, DU COLLÈGE, DYMOND,
GODBOUT ET NORD SUTTON
APPEL D'OFFRES NUMÉRO : 2022-005**

APPEL D'OFFRES PUBLIC

Les documents de soumission seront disponibles sur le site du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à partir du 16 juillet 2022. Les soumissions doivent être reçues dans une enveloppe scellée à l'hôtel de ville de Dunham (3777, rue Principale, Dunham, J0E 1M0), au plus tard à **11 h, le 11 août 2022**.

La Ville de Dunham demande des soumissions pour la réfection de divers chemins. Sans s'y limiter, les travaux comprennent sommairement la pulvérisation du pavage existant, l'amendement, la mise en forme du matériel pulvérisé, le pavage sur environ 2,64 km, le rechargement d'accotements, la démolition et la reconstruction de trottoir sur environ 300 mètres linéaires, le marquage, le remplacement de 3 ponceaux variants entre 450mm à 1500mm de diamètre et 2 ponceaux rectangulaires variants de 3000x1050 à 3000x1200, le rechargement granulaire sur environ 8,32 km, le nettoyage des fossés, ainsi que tous autres travaux connexes y incluant divers travaux de réfection et autres nécessaires à la complète exécution des ouvrages projetés.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant demandé les plans, devis et documents de soumission en leur nom au SÉAO, dont la principale place d'affaires est située au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick, et qui détiennent une licence d'entrepreneurs en construction valide.

Pour toute information supplémentaire relative au projet, veuillez communiquer avec le responsable du dossier par courriel à greffe@ville.dunham.qc.ca

Les soumissions devront être présentées en 3 copies et être accompagnées des documents prévus au document d'appel d'offres dont:

- Un cautionnement de soumission égal à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission valide pour une durée de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** incluant un engagement à fournir un cautionnement d'exécution des travaux ainsi que le paiement des matériaux et de la main-d'œuvre établie à un montant de cinquante pour cent (50 %) chacun du coût de la soumission.

La date limite pour le dépôt d'une plainte concernant le processus d'adjudication ou d'attribution des organismes publics est le 1^{er} août 2022.

Les soumissions seront ouvertes publiquement (ou selon les directives sanitaires en vigueur à ce moment) immédiatement après l'heure de clôture à l'Hôtel de Ville.

La Ville de Dunham ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s). Il y aura rejet de soumission s'il est clairement établi qu'il y a eu collusion avec toute personne en contravention à toute loi visant à lutter contre le truquage des offres.

Le présent appel d'offres est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) et à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Donné à Dunham, ce 16^e jour du mois de juillet 2022.

Jessica Tanguay
Greffière et directrice du greffe et des affaires juridiques